



# PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES

APPLICABLES AUX PARTICULIERS

# 2020

Applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2020



**MARTINIQUE  
GUYANE**

Toute une banque  
pour vous

[www.ca-martinique-guyane.fr](http://www.ca-martinique-guyane.fr)

En application de la loi MURCEF du 11/12/2001  
Les tarifs sont exprimés en euros TTC lorsque la TVA est applicable

# Principales conditions tarifaires applicables aux particuliers

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	4
	La banque à distance	5
	Vos moyens et opérations de paiement	6
	Vos offres de services groupées	10
	Irrégularités et incidents	16
	Découverts et crédits	17
	Épargne et placements financiers	19
	Les offres pour les jeunes	21
	Opérations à l'étranger	22
	Assurances et prévoyance	23
	Succession	25
	Autres services	25
	Résoudre un litige	26

[www.ca-martinique-guyane.fr](http://www.ca-martinique-guyane.fr)  
Ma Banque sur votre mobile téléchargeable sur



## EXTRAIT STANDARD DES TARIFS\*

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance (Crédit Agricole en Ligne) internet, téléphone fixe, SMS etc...	<b>GRATUIT</b>
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par sms	<b>GRATUIT</b>
Tenue de compte	<b>2,50€/mois (30€/an)</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) <sup>(1)</sup>	<b>43€/an</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) <sup>(2)</sup>	<b>47€/an</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) <sup>(1)</sup>	<b>31,82€/an</b>
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	<b>1€/retrait (à partir du 4ème retrait dans le mois)</b>
Cotisation à une offre d'assurance perte et vol des moyens de paiement	<b>2€/mois (soit 24€/an)</b>
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
En agence	<b>4€/virement</b>
Par internet	<b>GRATUIT</b>
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	<b>GRATUIT</b>
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	<b>GRATUIT</b>
Commission d'intervention	
Par opération	<b>8€</b>
Plafond mensuel	<b>80€</b>

\*Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'internet un extrait standard des tarifs.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet : [www.ca-martinique-guyane.fr](http://www.ca-martinique-guyane.fr) (hors coût du fournisseur d'accès à internet)



## OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Ouverture d'un compte de campagne électorale	200€
Clôture/ transfert de compte ▲●	GRATUIT
Transformation en compte - joint	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	33,40€
Service d'aide à la mobilité bancaire : ISILIS	GRATUIT
Services bancaires de base	GRATUIT

(fournis dans le cadre du droit au compte : article L. 312-1 et article D.312-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲



### Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

## Relevés de compte

Relevé mensuel ▲●	GRATUIT
Relevé Journalier	1,10€/relevé
Relevé par quinzaine (2 par mois)	2,20€/mois
Relevé décadaire (3 par mois)	3,30€/mois
Réimpression d'un relevé de compte en agence	9,80€/relevé
Relevé annuel des frais	GRATUIT
🌈 Relevé global des avoirs (épargne/crédit) module standard	1,44€/an
🌈 Relevé global des avoirs (épargne/crédit) module premium	2,50€/trim
🌈 Relevé IFI	26€/an
Relevé de frais pour instruments financiers	GRATUIT
E-Relevé (relevé électronique mensuel)	GRATUIT
Relevé d'opérations en Braille (sur demande)	GRATUIT
Relevé supplémentaire	1,10€/relevé

## Tenue de compte

🌈 Tenue de compte ▲●

2,50€/mois  
(30€/an)



### Bon à savoir :

Pour les titulaires d'un compte chèque, sans compte service et en e-relevé, une réduction de 1€/mois s'applique sur les frais de tenue de compte.

Tenue de compte de campagne électorale	5€/mois
🌈 Forfait des opérations courantes illimitées (Prélèvement, virement, Tip)	13,30€/an
Frais pour compte en inactivité <sup>(3)</sup> (depuis 12 mois) ▲●	30€/an
🌈 Délivrance de RIB IBAN en agence	GRATUIT

## Services en agence

Mise à disposition de fonds hors caisse régionale	27,35€
Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Recherche de documents numérisés (par document)	9,80€
Recherche de documents non numérisés (par document)	28,20€
🌈 Retrait d'espèce de dépannage (retrait minute) (*)	1,50€/retrait (à partir du 2nd retrait dans le mois)
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	GRATUIT
Versement d'espèces non conforme (trombones, agrafes)	12,65€/versement
Changement d'adresse non signalé avec retour courrier	21,30€

Location annuel de coffre fort	MARTINIQUE	GUYANE
Petit coffre-fort	154€	141,94€ (HT)
Moyen coffre-fort	272,50€	251,15€ (HT)
Grand coffre-fort	582,50€	536,87€ (HT)

(\*) Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de Martinique Guyane, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur de la Caisse Régionale de Martinique Guyane.



## LA BANQUE À DISTANCE

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc..) (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



### Bon à savoir :

Le Crédit Agricole vous propose des applications mobiles gratuites qui vous simplifient la vie.

## Internet et téléphone mobile

 Crédit Agricole en ligne - Abonnement à des services de banque à distance sur Internet (consultation et virement externe avec RIB IBAN en France) **GRATUIT**

Application mobile Ma Banque <sup>(4)</sup> **GRATUIT**

Application mobile Ma Carte <sup>(4)</sup> dédiée à la carte bancaire et aux paiements en ligne sécurisés avec le service Paylib qui comprend :

Paiement Paylib en ligne <sup>(21)</sup>, en magasin <sup>(22)</sup> ou entre amis <sup>(23)</sup> **GRATUIT**

## Accès aux opérations de Bourse

 Abonnement à des services de banque à distance Invest Store Initial **GRATUIT**

Abonnement à des services de banque à distance Invest Store Intégral à partir de 24 ordres/an **GRATUIT**

moins de 24 ordres/an **96€/an**

## Services SmS Fil mobile / Fil Alerte

 Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS **GRATUIT**

Mini-relevés SMS FILVERT **1,40€/SMS**

## Alertes SMS

 Alerte écopage (épargne pilotée) **0,30€/SMS**

 Alerte temps réel de gestion **0,30€/SMS**

 Alerte achat à distance **0,60€/SMS**

 Alerte solde disponible **0,30€/SMS**

 Alerte essentielle : solde débiteur **0,30€/SMS**

 Alerte essentielle : mise à disposition des moyens de paiement **GRATUIT**

 Alerte souplesse découvert **0,30€/SMS**

Alerte compte débiteur et rejet d'opérations **GRATUIT**

## Téléphone avec Filvert Service vocal

Abonnement **GRATUIT**

Plate-forme téléphonique (Hors coût de la communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès) **GRATUIT**



## VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### les Cartes

#### • Cartes de retrait aux particuliers

Carte Libre Service Agence **GRATUIT**

Carte Libre Service Bancaire **25,50€**

• Cartes de paiement et de retrait aux particuliers (cotisation annuelle)))

Débit immédiat    Débit différé

<b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)</b> - L'autre carte ▲●	<b>15,80€/AN</b>	
<b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)</b> - Mastercard	<b>31,82€/AN</b>	
- Mastercard eko	<b>35€/AN</b>	
- Maestro	<b>31,82€/AN</b>	
<b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)</b> - Mastercard	<b>43€/AN</b>	<b>47€/AN</b>
- Visa Classic	<b>43€/AN</b>	<b>47€/AN</b>
- Gold Mastercard	<b>132€/AN</b>	<b>134€/AN</b>
- Visa Premier	<b>132€/AN</b>	<b>134€/AN</b>
- World Elite Mastercard		<b>272€/AN</b>
- Visa Infinite		<b>272€/AN</b>
<b>Fourniture d'une carte internationale au comptant ou à crédit «Cartwin» (standard, sociétaire) <sup>(5)</sup></b> - Mastercard	<b>43,60€/AN</b>	<b>54€/AN</b>
- Gold	<b>133€/AN</b>	<b>143,60€/AN</b>

• Cartes de crédit

Carte Open (Suppletis)

26€

La carte Supplétis est une CARTE DE CREDIT, associée à un crédit renouvelable.

Elle porte la mention «CARTE DE CREDIT». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable à laquelle la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.



**Bon à savoir !**

Le logo ))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CRÉDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT



Pour les offres cartes destinées aux jeunes, vous reportez à la rubrique "Les offres pour les jeunes".



Bonus Gold ou Visa Premier, World Elite, INFINITE : 0,01€ à valoir sur la prochaine cotisation carte (6) pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.

## • Paiement par carte

Paiement en euro(\*) dans un pays de l'Espace Economique Européen **GRATUIT**

Autres paiements par carte(\*\*) **0,20€/ opération**

+ frais proportionnels au montant **2%**

+ frais de change éventuels **0,40%**

## • Retrait par carte en euro(\*) dans un pays de l'Espace Economique Européen

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billet du CA **GRATUIT**

Frais par retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque

L'Autre Carte ▲● **1€/retrait dès le 1<sup>er</sup> retrait**

Maestro, Mastercard ou Visa standard, Carte Cartwin ou Supplétis, Carte Gold Mastercard ou Visa premier, EKO, Globe trotter **1€/retrait dès le 4<sup>ème</sup> retrait dans le mois**

Cartes Platinum Mastercard, World Elite Mastercard ou Visa Infinite **GRATUIT**

## • Autres retraits(\*\*) **3€/retrait**

Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets

+ frais proportionnels **2%**

+ frais de change éventuels **0,40%**

## • Autres opérations par carte

Frais d'envoi de la carte en recommandé AR (frais de poste inclus) suite à la demande du client **8,40€**

 Envoi de la carte en pli simple **GRATUIT**

Mise à disposition de la carte en agence à la demande du client **3,75€**

 Commande de carte en urgence **26,75€**

 Réédition du code confidentiel **10,50€**

Refabrication de carte perdue ou volée **10,50€**

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur <sup>(24)</sup> **10,90€**

Opposition faite par le titulaire de la carte **GRATUIT**

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif **GRATUIT**

Capture en cas de refus de restitution carte après notification **GRATUIT**

Justificatifs et recherche sur opérations cartes **28,45€/ demande**

(\*) Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en Leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(\*\*) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

## Virement

- **Virement SEPA occasionnel en EURO ▲●**
  - Par INTERNET (Crédit Agricole ou autre banque) **GRATUIT**
  - En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole **GRATUIT**
  - En agence vers une autre banque (Union Européenne) **4€/virement**
- **Virement SEPA permanent en EURO ▲●**
  - Frais de mise en place
  - Par INTERNET (Crédit Agricole ou autre banque) **GRATUIT**
  - En agence vers une autre banque (Union Européenne) **5,25€**
  - Frais d'exécution
  - Par INTERNET **GRATUIT**
  - En agence **1,15€**
  - Réception d'un virement SEPA **GRATUIT**
  - SEPA mail Paiement de facture **GRATUIT**
- **Émission d'un virement instantané SEPA**
  - Vers un compte détenu au sein de votre Caisse Régionale **GRATUIT**
  - Vers une autre banque **1€**
- **Autres opérations sur virement**
  - Demande de rappel de virement SEPA et instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre **10,35€**

## Prélèvement SEPA / Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

- Opposition sur prélèvement **GRATUIT**
- Révocation sur prélèvement **15,70€**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲● **GRATUIT**
- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● **GRATUIT**
- Lettre de mise en place du 1er prélèvement (cas général) **5,55€**
- Lettre de mise en place du 1er prélèvement (CAC) **GRATUIT**
- Mise en place d'une autorisation de prélèvement **GRATUIT**
- Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲● **GRATUIT**

## Chèque

- Remise de chèque(s) ▲● **GRATUIT**
- Chèque remis à l'encaissement rejeté **GRATUIT**
- Remise de chèque non conforme **9,47€**
- Date de valeur <sup>(7)</sup> chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte **J+1**

Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	15,50€
Paiement d'un chèque ▲	GRATUIT
🌈 Frais d'émission d'un chèque de banque	18,75€
Frais d'annulation d'un chèque de banque	10,90€
Chéquier remis à l'agence à la demande du client	3,75€
🌈 Frais d'envoi de chéquier(s) en pli simple	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier(s) en recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client	8,40€



## VOS OFFRES DE SERVICES GROUPÉES

Cotisation à une offre groupée de services qui peuvent être souscrits séparément

### 🌈 Le Compte à Composer

#### VOS ESSENTIELS DU QUOTIDIEN

##### LE SOCLE

Tenue de compte

Accès Crédit Agricole en ligne  
(hors coût du fournisseur d'accès)

Internet mobile (hors coût du fournisseur d'accès)

Envoi chéquier et carte à domicile pour les renouvellements

Opérations courantes illimitées (Prélèvements, TIP, virements)

Alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Alerte essentielle (mensuelle) solde débiteur

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Information premier prélèvement

Dossier familial

(3 numéros gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. détails en p.25)

\* Ce prix n'inclut pas l'abonnement à la revue Dossier Familial (p.25)

3€/MOIS\*

#### VOS UNIVERS DE BESOINS

##### MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

- Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriCOMPTE Découvert\*
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert
- Ristourne des intérêts débiteurs<sup>2</sup>

Module souscrit à partir du 01/01/2017

Module souscrit avant le 01/01/2017

De 2,20€ à 5,90€/mois\*

De 1,50€ à 5,88€/mois\*

\* Tarif variable en fonction du montant du découvert.

## MODULE BUDGET ASSURANCES

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITTT) ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle :  
Assurance SécuriBUDGET\*  
SécuriBUDGET Premium\*  
Premium (auto, habitation, santé, personne)

1,70€/MOIS

PREMIUM  
3,50€/MOIS

## MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :  
Assurance SécuriCOMPTE Plus\*  
SécuriCOMPTE Premium\*

Frais d'opposition chèque par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Réédition Carte urgente

Réédition code confidentiel

3,18€/MOIS

PREMIUM  
4,87€/MOIS

## MODULE ÉPARGNE PILOTÉ

Épargne automatique "écopage" <sup>(9)</sup>

Alerte mensuelle "écopage"

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie :

Assurance SécuriEPARGNE\*

SécuriEPARGNE Premium\*

Relevé global épargne/crédit (annuel).

En Premium (trimestriel)

Abonnement à des services de banque en ligne

Invest Store Initial

2,45€/MOIS

PREMIUM  
3,30€/MOIS

## MODULE SUIVI @SSURÉ

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : Assurance SécuriWEB\*

SécuriWEB Premium\*

Alerte SMS achat à distance

Mini-relevés (1/semaine)

Alerte temps réel de gestion

3,50€/MOIS

PREMIUM  
4,50€/MOIS

## PERSONNALISATION DE VOTRE EQUIPEMENT

### LES OPTIONS

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré : SécuriZEN*	1,90€/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur Livret(s) : SécuriLIVRETS	1,90€/MOIS
Sécuripel*	2,50€/MOIS

\* Souscrit auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance Mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.

Réduction tarifaire selon le montant total mensuel souscrit applicable au Compte à Composer : pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), vous bénéficiez d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

entre 5,00€ et 5,99€	-5%
entre 6,00€ et 7,99€	-10%
entre 8,00€ et 9,99€	-15%
égal à 10,00€ et plus	-20%

### Le Compte A Composer / Module Budget Protégé <sup>(10)</sup> :

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière.

### RÉDUCTIONS TARIFAIRES SELON LE MONTANT TOTAL SOUSCRIT APPLICABLE AU COMPTE À COMPOSER

#### LE SOCLE

Frais de tenue de compte	1€/MOIS
Accès Crédit Agricole en Ligne (hors coût du fournisseur d'accès)	
Internet mobile (hors coût du fournisseur d'accès)	
Envoi carte à domicile pour les renouvellements	
Opérations courantes illimitées (Prélèvements, TIP, virements)	
Alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Alerte essentielle (mensuelle) solde débiteur	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Information premier prélèvement SEPA	
<b>MODULE BUDGET PROTÉGÉ</b>	
Fermeture et ouverture le cas échéant du compte	
Cotisation Carte "L'Autre Carte"	
Alerte SMS solde disponible (1fois /semaine)	

## MODULE BUDGET PROTÉGÉ (suite)

Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4€ par opération et à 20€ par mois

Plafonnement à 20€ par mois et 200€ par année civile, des frais suivants : les commissions d'intervention ; le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ; les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ; les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ; les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ; les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ; les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ; les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque. Pour les frais listés ci-dessus autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50% s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque (par mois)

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse une fois par an

Dépôt et retrait d'espèces dans l'agence teneur du compte sans émission de chèque

## OFFRE EKO

### Gestion de compte

Gestion de ses comptes sur internet (Crédit Agricole en ligne) et via l'application Ma banque

Frais de tenue de compte actif

Alerte SMS si le solde du compte inférieur à 20€

Alerte SMS essentielle - solde débiteur

Alerte SMS mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Fil Vert Service Vocal

### Moyens de paiement

Carte de paiement internationale Mastercard Eko

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition de la carte

Frais de refabrication de la carte

Forfait d'opérations illimitées

Chéquier

2€/MOIS

## OFFRE EKO (suite)

### Païement et retrait

Retraits dans tous les distributeurs CA

Retraits en France et pays de l'Union Européenne hors distributeurs CA  
(25 opérations / an)

Retraits hors pays de l'Union Européenne  
(10 opérations / an)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.



### Bon à savoir !

**L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert :** le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais de service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un autre motif que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque sans provision, les clients eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire.

Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

Montant du chèque inférieur ou égal à 50€ : 30€/chèque

Montant du chèque supérieur à 50€ : 50€/chèque

## OFFRE GLOBE TROTTER (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

### Gestion de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe

### Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

### Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) «Mastercard Globe Trotter» (cotisation carte)

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

2€/MOIS

## OFFRE GLOBE TROTTER (offre réservée aux 18-30 ans inclus) (suite)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virements SEPA, de prélèvement SEPA et de TIP SEPA

Émission et réception de virement non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en devise)

Chéquier

### Retrait d'espèces

En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paie ment par carte

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31ème anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat de carte de paiement MasterCard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de résiliation.

## Autres Offres groupées

(commercialisation arrêtée depuis Nov. 2012) Tarif mensuel

Compte Service	9,50€/mois
Compte Service plus	14,10€/mois
Compte Service Equilibre	10€/mois
Compte Service Souplesse	14,10€/mois
Compte Service Privilège	21,90€/mois
Compte Service Option 1	5,20€/mois
Compte Service Option 2	10,60€/mois
Compte Service Option 3	15,30€/mois



## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

### Commission d'intervention pour les particuliers

Commission d'intervention (somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

par opération	8€
plafond mensuel	80€

Pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte et aux clients en situation de fragilité financière article L.312-1 du code monétaire et financier)

par opération	4€
plafond mensuel	20€

### Opérations particulières

**Frais de retour courrier (N'habite pas à l'adresse indiquée) 21,30€**

**Frais par saisie - attribution ou conservatoire, paiement direct de pension alimentaire**

Montant saisi inférieur ou égal à 300€	20,54€
Montant saisi supérieur à 300€	112,04€

**Frais par saisie administrative à tiers détenteur**

Montant saisi inférieur ou égal à 300€	20,54€
Montant saisi supérieur à 300€	10% du montant dû au Trésor Public*

\* Dans la limite d'un plafond fixé par votre Caisse régionale à 100,00 €

**Procédures Civiles d'Exécution vaines (traitement pour solde négatif ou nul, saisie attribution, saisie conservatoire) 20,54€**

### Incident de paiement

**Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté 15,70€**

**Frais de lettre - LCC 30 jours 21,30€**

**Forfait de frais de chèque rejeté pour défaut de provision <sup>(11)</sup>**

Montant inférieur ou égal à 50€	30€/chèque <sup>(11)</sup>
Montant supérieur à 50€	50€/chèque <sup>(11)</sup>

(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

**Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire 31,90€/chèque**

**Frais pour paiement d'un chèque émis par un client IB externe 31,90€/chèque**

**Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire initiée par une autre banque 18,25€**

Frais de rejet de prélèvement ou TIP pour défaut de provision	
Si paiement inférieur 20€	<b>montant du paiement maximum</b>
Si paiement supérieur ou égal à 20€	<b>20€</b>
Frais de rejet sur prélèvement pour autre motif que provision insuffisante	<b>12,56€</b>
Frais de lettre d'information pour compte débiteur	<b>15,70€</b>
Plafond des frais pour incidents de paiement	<b>300€/mois</b>

Plafond mensuel de frais d'incidents, aux clients identifiés comme éligibles à l' « Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque



## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS<sup>(12)</sup>

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique "Les offres pour les jeunes"

### Découvert ponctuel non convenu (dépassement)

Le dépassement est un découvert en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

Taux débiteur annuel <sup>(13)</sup>	<b>indice de référence + marge <sup>(14)</sup></b>
Taux annuel effectif global <sup>(15)</sup> maximal	<b>Plafond du taux réglementaire <sup>(16)</sup></b>

### Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois.

Taux débiteur annuel <sup>(13)</sup>	<b>Nous consulter</b>
Taux annuel effectif global <sup>(15)</sup> TAEG maximal	<b>Plafond du taux réglementaire <sup>(16)</sup></b>

Taux débiteur annuel en cas de dépassement **Taux de découvert non convenu**

Frais de dossier de mise en place ou de renouvellement **21,30€**

### **Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois.**

Taux débiteur annuel **Nous consulter**

Taux annuel effectif global **Plafond du taux réglementaire <sup>(16)</sup>**  
TAEG maximal

Taux débiteur annuel en cas de dépassement **Nous consulter**

Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception **0,01€**

Frais de dossier de mise en place ou de renouvellement **21,30€**

### **Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois.**

Taux débiteur annuel **Nous consulter**

Taux annuel effectif global **Plafond du taux réglementaire <sup>(16)</sup>**  
TAEG maximal

Taux débiteur annuel en cas de dépassement **Nous consulter**

Frais de dossier ou renouvellement **21,30€**

Assurance facultative en couverture du découvert (voir rubrique assurance pour vous protéger au quotidien) **Fonction du montant du découvert**

### **Crédits renouvelable à taux variable ou révisable**

Compte Supplétis <sup>(17)</sup> **Nous consulter**

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

*Peuvent être associées au Crédit Renouvelable : Supplétis*

*Une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement, ou une carte de crédit Supplétis pour l'ensemble des paiements et retraits par crédit renouvelable en France et à l'étranger. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique «Vos moyens et opérations de paiement».*

Frais de dossier **GRATUIT**

### **Prêt à la consommation amortissable à taux fixe**

Le taux débiteur annuel et le TAEG sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel **Nous consulter**

Prêt regroupé **Nous consulter**

(Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)

Frais de dossier <sup>(19)</sup> **1,20% du capital emprunté, Montant minimum 50,00€**

Assurance emprunteur <sup>(18)</sup> **Nous consulter**

Frais de constitution de garantie **26,85€**

## Crédits immobilier à taux fixe ou révisable

Prêt à taux zéro +	Nous consulter
Prêt à l'accession sociale (PAS)	Nous consulter
Prêt conventionné	Nous consulter
Prêt épargne Logement	Nous consulter
Prêt tout habitat	Nous consulter
Prêt à taux zéro + (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable)	Nous consulter
Crédit relais	Nous consulter
Frais de dossier <sup>(19)</sup>	1,20% du capital emprunté, Montant minimum 300€
Sur le prêt PAS	500€ maximum
Assurance emprunteur <sup>(18)</sup>	Nous consulter

## Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter	17,83€
Modification de la date d'échéance	34,95€
Modification de la périodicité	17,83€
Modification de garantie	26,85€
Attestations diverses liées au prêts	11,65€
Lettre Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	19,05€
Réédition du tableau d'amortissement	37,11€
Frais de réaménagement de prêt	1% du capital restant dû avec un minimum de 500,00€
Décompte de remboursement de prêt (hors dossier DCI)	20,25€
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hors hypothèque)	45,60€
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	84,10€
Avenant crédit	154€
Report d'échéance	18,55€
Frais pause crédit	Nous consulter
Frais fixes sur échéances mensuelles en retard	
Lettre simple pour prêt en retard	9,30€
Lettre recommandée pour prêt en retard	18,70€
Lettre aux cautions pour prêt en retard	18,70€
Mise en place de découvert	21,30€



## ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

### Epargne Bancaire

Transfert de compte vers une autre banque (Hors Crédit Agricole)	67,90€/transfert
---	------------------

Pour les transferts de compte vers une autre caisse régionale pensez à notre service GRATUIT "FACILIT"

 Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie (Service Actilibre <sup>(9)</sup>) 2,11€/mois

### Placements financiers : Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA	GRATUIT
Transfert de compte titre	75,50€
Duplicata IFU	16€
Opposition sur titres	18€
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Mise en nominatif pur	GRATUIT
Souscription de parts sociales	GRATUIT

### Ordre de bourse : achat et vente en France

- Frais de courtage pour les opérations réalisées par Internet via accès essentiel bourse

#### Invest Store Initial

Abonnement au service	GRATUIT
Frais proportionnel au montant de l'ordre	0,85%
Mini de perception	7,50€

#### Invest Store Integral

- Abonnement du service :

Moins de 24 ordres par an	96€/an
A partir de 24 Ordres par an	GRATUIT

- Actions et Obligations françaises hors frais de marché, négociés au mieux

Ordre ≤ 1 100€ : forfait par ordre	0,99€
Ordre > 1 100€ : montant proportionnel sur le montant de l'ordre	0,09%

- PAR TELEPHONE au numéro : 0 810 800 777 (service 0,06€/minute + prix d'un appel) (prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

#### Actions et Obligations Françaises

Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,10%
Frais fixes	4,90€
avec un minimum de	15€
Frais fixes supplémentaires pour abonnés InvestStore Intégral	12,85€/ligne

### Ordre de bourse : achat et vente sur l'étranger

PAR INTERNET : Investore Initial et Intégral

Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)

Frais proportionnels sur le montant de l'ordre avec un minimum de	0,54% 54€
---	--------------

## Droits de garde sur les comptes titres et plans d'épargne en actions (PEA)

Frais perçus annuellement par la Banque pour la conservation d'un portefeuille de valeurs mobilières (actions, obligations...) calculés à partir de l'encours au 31 décembre de l'année précédente.

Frais fixe par compte titre et plans d'épargne en actions	30€
Frais sur les valeurs Crédit Agricole, OPCVM et Obligations % de l'encours global	0,12%
Frais sur les valeurs hors Crédit Agricole % de l'encours global	0,25%
Frais fixes par ligne	GRATUIT
Plafond maximum des droits de garde	300€/AN

### Autres services

Convention privilège	64,85€
----------------------	--------



## LES OFFRES POUR LES JEUNES (moins de 26 ans)



### Bon à savoir :

Les offres pour les Jeunes :

Ces offres sont destinées aux jeunes de moins de 26 ans. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

## Moyens de paiement

### Cotisation carte pour les 12/25 ans

Carte Cirrus Mozaic de retrait (12-25 ans)	10,20€/an
Carte Mozaic de paiement avec contrôle de solde (12-25 ans) (carte de débit <sup>(1)</sup> )	19,40€/an
Carte Mozaic de paiement Classique (18-25 ans) (carte de débit <sup>(1)</sup> )	22,40€/an
Carte de paiement Mozaic (18-25 ans) (carte de débit <sup>(1)</sup> )	25€/an
Carte Mozaic-Maestro avec contrôle de solde (16-25 ans) (carte de débit <sup>(1)</sup> )	19,40€/an
Mastercard Globe Trotter	42€/an

## Autres opérations sur moyen de paiement

### Paiement par carte

Paiement en euro(*) dans un pays de l'Espace Economique Européen soumis au Règlement européen n°924/20095	GRATUIT
Paiement par carte hors EEE (cartes dédiées jeunes)	GRATUIT

## Retrait par carte

Retraits par carte en euro(\*) dans un pays de l'Espace Economique Européen soumis au Règlement européen n°924/2009 **GRATUIT**

Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets hors EEE (cartes dédiées aux jeunes) **GRATUIT**

(\*) Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en Leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009)

## Offres de services groupés

### Cotisation à une offre groupée de services

Compte Service Option 1 (arrêt commercialisation) **1€/mois**

Compte Service Option 2 (arrêt commercialisation) **1,50€/mois**

### Autorisation de découvert

Montant **Nous consulter**

### Offre de financement jeune

Prêt Mozaïc Permis **Nous consulter**

Prêt Mozaïc Projets **Nous consulter**

Prêts étudiants **Nous consulter**

Frais de lettre d'information annuelle sur le capital restant dû **18,50€**

## Epargne et placements financiers

Ouverture d'un livret Tiwi (0-11 ans) **GRATUIT**

Ouverture d'un livret Jeune Mozaïc (12-25 ans) **GRATUIT**

### Assurance

Assurance vol moyens de paiement Sécuricompte Plus **2€/mois**

Assurance facultative en couverture de crédits et découvert **Nous consulter**

Assurance Auto jeunes conducteurs **Nous consulter**

## OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

Frais de messagerie Swift **33€**

Application d'une commission de change sur toutes les opérations d'achat-vente de devises au comptant ou à terme **0,4% Min 15,24€ Max 1000€**

Avis d'opération sur toute opération à l'international **4,05€**

### PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER

#### - Virement/Transfert

En devises toutes destinations et euros hors Europe (+ frais de change si devises) **0,3% Min 20€ Max 400€**

Option « OUR » (Frais à la charge de l'émetteur) **38,40€**

Option « Ben » (Frais à la charge du bénéficiaire) **33,50€**

Frais d'enrichissement ou de rectification **33,40€**

## PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

### - Rapatriement

En devises toutes origines et euros hors Europe (+ frais de change si devises) 22,75€

En euro venant de la zone SEPA avec IBAN et BIC

≤ à 50 000€ GRATUIT

> à 50 000€ 22,75€

### - Chèque

Chèque à l'encaissement 2,18% Min 15€ Max 100€

Chèque Sauf Bonne Fin 2,18% Min 15€ Max 100€



## ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Assurance pour vous et vos proches  
devis possible en ligne <sup>(18)</sup>

### Assurance pour vos biens

- Assurance Automobile Nous consulter
- Assurance multirisque habitation Nous consulter
- Assurance garantie locative Nous consulter
- Assurance tous mobiles Nous consulter

### Assurance pour vous protéger au quotidien

Complémentaire santé Nous consulter

La garantie des accidents de la vie (GAV) Nous consulter

Assurance Dépendance Nous consulter

Assurance Décès Nous consulter

Assurance obsèques Nous consulter

Contrat de financement Nous consulter

Contrat d'assistance Nous consulter

Assurances Protection Juridique Nous consulter

Assurance emprunteur Nous consulter

Assurance de la banque au quotidien

🌸 SécuriCOMPTE Plus 2,00€/mois/compte

🌸 SécuriCOMPTE Premium 4,20€/mois/compte

🌸 SécuriWEB par mois et par compte 1,25€

🌸 SécuriWEB Premium par mois et par compte 2,50€

🌸 SécuriBUDGET par mois et par compte 1,70€

🌸 SécuriPROTECTION par mois et par compte 2,00€

🌸 SécuriEPARGNE par mois et par compte 0,25€

🌸 SécuriEPARGNE Premium par mois et par compte 1,88€

🌸 SécuriZEN 1,90€/mois/assuré

🌸 SécuriLivrets 1,90€/mois/assuré

🌸 SécuriPEL par compte 2,50€/mois/assuré

 **Assurance SécuriTRESORERIE :**  
**souscrites avant le 01/01/2017**

SécuriTRESORERIE Découvert tranche 1 (0 - 300€) par mois et par compte	1,35€
SécuriTRESORERIE Découvert tranche 2 (tranche 301 - 800€) par mois et par compte	2,31€
SécuriTRESORERIE Découvert tranche 3 (tranche 801 - 1 200€) par mois et par compte	3,26€
SécuriTRESORERIE Découvert tranche 4 (tranche 1 201 - 2 000€) par mois et par compte	4,23€
SécuriTRESORERIE Découvert tranche 5 (tranche > 2 000€) par mois et par compte	5,67€

 **Assurance SécuriTRESORERIE :**  
**souscrites après le 01/01/2017**

SécuriTRESORERIE Découvert tranche 1 (<= 500€) par mois et par compte	1,35€
SécuriTRESORERIE Découvert tranche 2 (tranche 500,01 - 1 000€) par mois et par compte	2,00€
SécuriTRESORERIE Découvert tranche 3 (tranche > 2 000€) par mois et par compte	3,00€
Assurance perte et vol des moyens de paiement : Sécuricompte Particulier (arrêt commercialisation)	31,00€/an
Sécuricompte famille (arrêt commercialisation)	28,44€/an

**ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales**

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Martinique et de la Guyane en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07024140.

Ces contrats sont principalement souscrits auprès de :

- PACIFICA SA au capital de 398 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Siège Social : 50/56 rue de la Procession - 75015 Paris. A compter du 01/05/2020, le siège est transféré au 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA.

Le contrat Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont mises en œuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen. Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 €. 490 381 753 RCS Bobigny. Siret : 490 381 753 00014. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) sous le numéro 07 026 669 désignée sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». Le contrat Assistance Obsèques est proposé par Previséo Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €. Siège social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris. 409 463 866 RCS Paris. Les garanties d'assurance sont assurées par : FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris. Société Anonyme au capital de 37 207 660 €. 479 065 351 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à ces cas.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN et SécuriCOMPTE Découvert sont souscrits auprès de CAMCA.



## SUCCESSION

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession  
Actif net à date du décès hors assurance vie :

	MARTINIQUE	GUYANE
≤ 150€	GRATUIT	GRATUIT
de 151 à 500€	53,50€	49,31€ (HT)
de 501 à 3 000€	106,90€	98,53€ (HT)
de 3 001 à 15 000€	325,20€	299,72€ (HT)
> 15 000€	533,85€	492,03€ (HT)
Dossier de mineur	GRATUIT	GRATUIT
Si compte joint avec le conjoint	50% du tarif en vigueur	



## AUTRES SERVICES

Télésurveillance <sup>(20)</sup>	A partir de 40.90€/mois
Convention Banque privée	Nous consulter
Dossier Familial (dont 3 mois gratuits)	51,80€/an
Santé magazine	37,40€/an
Détente Jardin	19,52€/an
Régal	30,92€/an
Maison créative	26,92€/an
Détours en France	51,60€/an
Parents	35,90€/an
Pep's	26,50€/an

- **LES VOIES DE RECOURS INTERNES :**

**1. VOTRE CONSEILLER HABITUEL OU LE DIRECTEUR DE VOTRE AGENCE**

Ce sont vos interlocuteurs privilégiés, contactez-les par tout moyen à votre convenance : en agence, par téléphone, par écrit ou via internet. Vous trouverez les coordonnées de votre agence sur votre relevé de compte.

**2. LE SERVICE RELATION CLIENT**

Si la solution proposée par votre agence ne vous donne pas satisfaction, le Service Relation Client répondra à toute réclamation adressée à :

**Service client Crédit Agricole Martinique - Guyane  
Rue Case Nègres - Place d'Armes  
97232 Lamentin**

**3. LE SERVICE CLIENTS DE L'ASSUREUR**

Si votre réclamation concerne un contrat d'assurance (hors sa commercialisation) et que la réponse du Service Relation Clients (ou du Service Gestion des Sinistres s'il s'agit d'un sinistre) ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser par courrier au Service Réclamation de votre assureur.

Pour un **contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès**, adressez-vous à : Predica Relation et Service clients 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15.

Pour un **contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé**, adressez-vous à : Pacifica Service consommateurs 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15.

Pour un **contrat d'assurance emprunteurs**, adressez-vous à : Caci Service clients 40, allée Vauban 59110 La Madeleine.

Pour plus d'informations : <http://www.ca-assurance.com/contact-0>

- **LES VOIES DE RECOURS EXTERNES :**

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée par le Service Relation Clients du Crédit Agricole de Martinique-Guyane ou par le Service Clients de l'assureur, vous avez la possibilité de vous adresser gratuitement au médiateur compétent, dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

- **Le médiateur bancaire** pour tous les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opération de banque, ainsi qu'à la commercialisation des contrats d'assurance liés à un produit ou un service bancaire distribué par la banque.

Ses coordonnées sont : Monsieur le Médiateur - Fédération Bancaire Française CS 151 75422 PARIS CEDEX 09.

Site Internet : [www.lemediateur.fbf.fr](http://www.lemediateur.fbf.fr).

- **Le médiateur de l'assurance** pour tous les litiges sur les contrats d'assurance autres que ceux portant sur la commercialisation des contrats d'assurance liés à un produit ou un service distribué par la banque et tous les litiges portants sur les contrats d'assurance non résolus par le service client de l'assureur. Ses coordonnées sont : la médiation de l'assurance TSA 50100 - 75441 PARIS CEDEX 9.

E-mail : le [mediateur@mediation-assurance.org](mailto:mediateur@mediation-assurance.org).

- Pour les litiges portants sur un instrument financier ou un service d'investissement, vous pouvez saisir soit le médiateur bancaire, dont les coordonnées figurent ci-dessus, soit le **médiateur de l'autorité des marchés financiers (AMF)**, votre choix étant définitif. Ses coordonnées sont : 17, place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 2. Site Internet : [www.amf-france.org/lemediateur](http://www.amf-france.org/lemediateur).

(1) Carte de débit : Sont considérées comme des cartes de débit : Les cartes à débit immédiat et les cartes à autorisation systématique. Les opérations de paiement sont débitées sur le même compte support dans un délai maximal de 48h.

(2) Carte de crédit :

Sont considérées comme des cartes de crédit :

- les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CREDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.

- les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention "CARTE DE CREDIT". Les opérations de paiement et retraits effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

(3) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

(4) L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

(5) La «Cartwin» est une CARTE DE CREDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention «CARTE DE CREDIT». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,

- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

(6) Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum.

(7) La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

(8) Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (4,00€, 10,00€, 15,00€, 20,00€, 25,00€) selon le module choisi.

(9) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

(10) En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

(11) Ces montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

(12) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

(13) Le taux débiteur varie en fonction du montant du découvert, de la durée du découvert et de votre situation personnelle. Le taux débiteur et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur le contrat et le relevé de compte.

(14) Dans la limite du taux d'usure applicable, en vigueur à la date de l'opération.

(15) Le TAEG applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte.

(16) Taux de l'usure calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert.

(17) Le Compte Supplétif est une Offre de crédit renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse régionale. Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations.

(18) Les coûts de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse Régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse Régionale peuvent être assurés par CNP ASSURANCES, PREDICA, PACIFICA - Entreprises régie par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole. Immatriculée auprès de l'ORIAS en Qualité de courtier. Les mentions de courtier en assurances de votre Caisse sont disponibles sur [www.mentionscourtiers.creditagricole.fr](http://www.mentionscourtiers.creditagricole.fr) ou dans votre agence Crédit Agricole. Sous réserve de la disponibilité de ces offres dans votre Caisse Régionale.

(19) Non applicable pour certains prêts réglementés.

(20) Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection, (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), 13, rue de Belle-Ile - 72190 Coulaines - SAS au capital de 12 547 360 euros - SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

(21) Service permettant de réaliser des paiements sur des sites de e-commerçants (liste disponible sur [www.paylib.fr](http://www.paylib.fr)) et affichant le logo «PAYLIB».

(22) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

(23) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

(24) Facturation ponctuelle ou annuelle à date anniversaire en cas de plafond sans limite de durée.

# Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

---

## Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

## Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

## Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

## Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

## Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

## Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

## Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

## Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

## Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

## Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

## Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

## Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

-  : services inclus dans le Compte A Composer
-  : cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact »
-  : Services bancaires de base
-  : Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier

# EN CAS D'URGENCE

Je contacte...

Déclarer un sinistre Auto, Habitation, Garantie des Accidents de la Vie

**0 800 810 812** Service & appel gratuits

Signaler la perte, le vol ou l'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire

**09 69 39 92 91**

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.  
Service disponible 24h/24, 7j/7

Faire opposition sur un chèque ou un chéquier

**09 69 39 92 91**

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.  
Service disponible 24h/24, 7j/7

Déclarer un litige dans le cadre de son contrat Protection Juridique Pleins Droits

**0 800 813 810** Service & appel gratuits

# POUR PLUS D'INFORMATIONS

rendez-vous en agence ou sur  
[www.ca-martinique-guyane.fr](http://www.ca-martinique-guyane.fr)  
(gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet)



## Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Martinique et de la Guyane

Siège Social : Rue Case-Nègre ■ Place d'armes ■ 97232 Le Lamentin  
Accueil/Renseignements : Tél. : 0596 665 939 ■ Fax : 0596 515 137

Contact mail : [caenligne@ca-mg.fr](mailto:caenligne@ca-mg.fr) / Plate-forme téléphonique :  
0800 802 803 (Services et appels gratuits)

Société coopérative à capital variable, agréée en tant  
qu'établissement de crédit RCS Fort-de-France 313 976 383.

Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre  
des Intermédiaires d'Assurances sous le numéro 07 024 140.